



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 13 septembre 2023 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 6 septembre 2023.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRES, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR, M. MECHIN et M. GUIBERT.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. BOICHE et M. DEDIANNE Mickaël avaient donné respectivement procuration à M. GATEAU, Mme CIUDAD-KADI, M. BOURDOUNE et M. DEDIANNE Alain.

Était excusé : M. PARDANAUD.

Absents non excusés : M. CHOLET, Mme LEPINASSE et M. SANDRAS.

Secrétaire de séance : Mme Sophie MEFTAH

N° 2023-105 : ÉTUDE CINÉMA : RÉHABILITATION FRICHE DEMANDE DE SUBVENTION :

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que le projet consiste en la reconversion en cinéma d'un bâtiment municipal, friche industrielle, de 1 369 m², situé rue de la porte d'Auxerre. Pour ce faire, une étude de marché cinématographique avec Hexacom agréé par le CNC (Centre National du Cinéma) doit être réalisée ainsi qu'un accompagnement de l'ADRC (Agence pour le Développement Régional du Cinéma).

Il précise que le coût des études est estimé à 13 140 € TTC avec un accompagnement financier par la Banque des Territoires à hauteur maximale de 50 % du montant TTC pour les prestations HEXACOM et ADRC.

Dépenses TTC		Recettes	
Etude cinématographie	11 640,00	BANQUE DES TERRITOIRES	6 570,00
Études ADRC	1 500,00		
		TOTAL SUBVENTION	6 570,00
		Autofinancement	6 570,00
TOTAL Dépenses	13 140,00	TOTAL Recettes	13 140,00

Le Conseil Municipal doit autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention de soutien la plus élevée possible au co-financement de l'ingénierie externe auprès de la Banque des Territoires au titre du dispositif Petites Villes de Demain et signer les devis des différents prestataires.

Le Conseil Municipal de Clamecy, après délibération, à l'unanimité,

- APPROUVE le projet d'étude cinéma pour la réhabilitation d'une friche industrielle
- SOLLICITE la subvention la plus élevée possible auprès de la Banque des Territoires au titre du dispositif Petites Villes de Demain
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Suivent les signatures.
